

E 2300 Florence 1

*Le Ministre de Suisse à Florence, G. B. Pioda,
au Président de la Confédération, J. M. Knüsel*

RP

Florence, 9 mai 1866

J'ai reçu, ce matin, votre lettre du 6¹, qui s'est croisée avec mon rapport du 5². J'ai été immédiatement chez le Ministre de la Guerre lui exposer comme quoi des mouvements de troupes aussi formidables ayant lieu à notre frontière, il ne pouvait pas m'être indifférent d'être renseigné sur les dispositions qui, sans aucun doute, ont été données pour éviter tout inconvénient à notre frontière.

Le Général Pettinengo m'a déclaré qu'il ne voyait aucun danger, si la guerre éclatait, pour la frontière suisse. Au reste, il n'y aura dans cette guerre que des troupes régulières, les volontaires — sous le commandement de Garibaldi étant assimilés en toutes choses à l'armée — et surtout pour la discipline. Le Ministre ajouta que la troupe avait plutôt été éloignée de la frontière ces jours-ci.

On ne peut guère mettre en doute la loyauté de ces déclarations. Mais, à côté de cela, je conçois que la guerre a des nécessités et des entraînements qui dominent les volontés même les plus droites et les plus fermes.

Aussi, je crois qu'au moment donné, l'Autorité fédérale prendra ses précautions.

Le décret pour la formation des bataillons de volontaires a paru. Ils sont assimilés aux militaires de l'armée régulière, sauf la durée du service qui est limitée à une année. Aucun individu devant faire partie de l'armée ne peut s'engager parmi les

1. Cf. n° 16.

2. Non reproduit.



13 MAI 1866

27

volontaires. Il y aura, dit-on, un dépôt à Côme, et l'autre à Ancône. Le Parlement a voté, ce soir, la loi donnant au Gouvt le droit de supprimer les journaux qui, malgré un premier avertissement, publieraient les mouvements des troupes, et d'imposer un domicile forcé aux individus contre lesquels il y aurait des motifs fondés pour admettre qu'ils sont dangereux à la sécurité de l'Etat. Crispi a été le rapporteur de la Commission, et a emporté la moitié de la gauche de manière que la minorité se réduisit à 48 voix, sur 251. La Chambre sanctionna ensuite, presque sans discussion, la défense d'exportation — à la frontière autrichienne — de foin, de la paille, de l'avoine, du salpêtre et des chevaux. Il n'y eut que 11 boules noires.

Il y a un temps de répit. Il est évident qu'on parle d'un congrès, auquel l'Italie ne se refuse point, à la condition de ne pas désarmer.

On évalue à 400'000 les hommes sous les armes.

La séance du Corps législatif français, dans laquelle Mr. Thiers semblait avoir entraîné tous les esprits dans sa haine contre la Prusse et contre l'Italie, avait naturellement produit une désagréable impression; elle a été effacée par le discours de l'Empereur au Maire d'Auxerre.

Ce n'est pas qu'ici on désire le concours de la France. Au contraire, on a l'ambition et l'espoir de réussir par la seule entente avec la Prusse, mais on serait alarmé de ne pas avoir les sympathies du Gouvt Français.